

EN CHIFFRES

| 2010 |



TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE CAEN

| Le mot de la présidente | DOMINIQUE KIMMERLIN

La situation du tribunal administratif de Caen est restée saine en 2010.

Les entrées ont vu leur nombre se stabiliser et, en dépit de la baisse de l'effectif de magistrats et de son renouvellement pour plus de 40 %,

le tribunal a maintenu à un niveau très bas le nombre d'affaires en instance depuis plus de 2 ans et limité à 3 mois l'augmentation du délai prévisible de jugement, qui passe de 5 à 8 mois. Soucieux

d'améliorer le service rendu et l'information des justiciables, il a poursuivi la mise en œuvre des calendriers d'instruction et d'audience.

Nombre d'affaires jugées en 2010

2 387

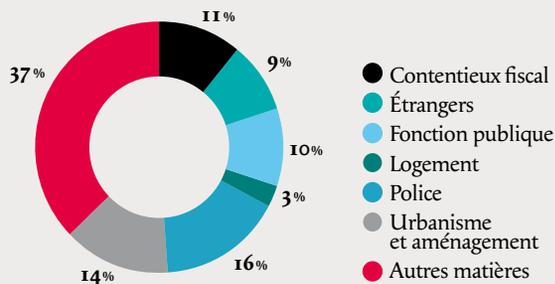
Délai prévisible moyen* de jugement en 2010

8m 5j

* Le délai prévisible moyen s'exprime en mois (m) et jours (j).

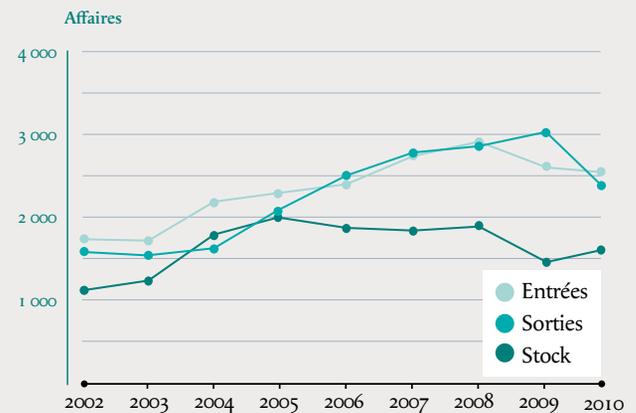
Origine

Répartition des affaires jugées en 2010 par type de contentieux



Les contentieux spécifiquement identifiés sont les plus représentés en moyenne nationale.

Nombre d'affaires en données nettes* depuis 2002



* Les données nettes correspondent à l'ensemble des requêtes, déduction faite de celles qui présentent des questions identiques en fait et en droit.

Délai prévisible moyen depuis 2002



Retrouvez le bilan de la juridiction administrative et l'actualité de la cour administrative d'appel sur <http://caen.tribunal-administratif.fr>